



FRAKTION

Monsieur Fernand Etgen  
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 12 décembre 2018



Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que conformément à l'article 84 du Règlement de la Chambre des Députés, nous souhaiterions poser une **question urgente** additionnelle à Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'Etat, à Monsieur le Ministre de la Sécurité intérieure et à Monsieur le Ministre des Finances au sujet du tireur fugitif après la fusillade de Strasbourg.

A l'heure où nous rédigeons cette question, la personne soupçonnée d'avoir tué trois personnes et blessé 12 autres est toujours fugitive.

C'est dans ce contexte que nous aimerions poser les questions suivantes au gouvernement :

- Le gouvernement peut-il nous confirmer que les forces de l'ordre luxembourgeoises sont en contact étroit avec leurs homologues français ?
- Le gouvernement dispose-t-il d'informations au sujet d'éventuels contacts du suspect au Luxembourg ?
- Le gouvernement peut-il exclure qu'après la fusillade, la personne fugitive ait pris le cap vers le Luxembourg ? Dans la négative, le gouvernement ne considère-t-il pas qu'il faille davantage sensibiliser la population (par exemple par la diffusion d'une photo du suspect) ?
- Les forces de l'ordre luxembourgeois ont-elles été envoyées à la frontière franco-luxembourgeoise / germano-luxembourgeoise ?
- A considérer que le gouvernement dispose de davantage d'informations, ne considère-t-il pas qu'il faille informer de manière proactive la population locale ?

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre parfaite considération.

Léon Gloden  
Député

Gilles Roth  
Député

**Le caractère urgent de la question a été reconnu (12.12.2018)**